



Azerailles **HORIZON 2020**

BULLETIN D'INFORMATION



Editorial :

Alors que nous nous apprêtons à passer à l'année 2020, année pour laquelle des objectifs ambitieux ont été fixés par nombre de gouvernements et d'organisations internationales en matière de climat, biodiversité, ressources, vivre ensemble... défis immenses,

Je vous présente, au nom de toute l'équipe du Conseil Municipal, mes meilleurs Vœux de Santé et de Bonheur pour cette nouvelle année.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont des soucis de santé et leur souhaite un prompt rétablissement.

Pour que tous, nous n'ayons au cours de cette année, dans nos différentes activités, que des 20 sur 20 !!

Belle année à vous tous !

Le Maire,
Rose-Marie Falque

« L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres »
Diderot



Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019.....	2
ETAT CIVIL.....	5
INFORMATIONS MUNICIPALES	6
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE.....	13

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MATHES, Pascal FRANTZ, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS, Thomas MELLE, Gaston GYSS, Rose-Marie MAGNIER

Absents excusés : Marie-Christine MARCHAL-HERBER, Stéphanie JACQUET

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET FORETS

Suite à une erreur de report dans l'excédent d'investissement, il est nécessaire de reprendre 10.215 € des recettes d'investissement et d'ajouter 10.215 € au poste de dépenses d'investissement.

Le conseil accepte à l'unanimité.

COUPES DE BOIS HIVER 2020 2021

Le programme des coupes de bois pour l'hiver 2020-2021 prévoit des coupes dans les parcelles 3, 16 et 22 et des coupes sanitaires dans les parcelles A, B et I pour un volume approximatif de 1600 m³.

Le garde propose de réaliser prioritairement les coupes sanitaires qui représentent environ 500 m³. Le conseil municipal accepte ce programme à l'unanimité.

DEVIS PRESTINI ENSEMBLE MANŒUVRES AEP

4 bouches à clé sont à remplacer. Le devis de l'entreprise PRESTINI fixe le prix unitaire à 650 € HT par bouche à clé, soit au total 2600€ H.T. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

ADMISSION EN NON VALEUR

Suite à procédure de surendettement, il est demandé par la Trésorerie d'admettre en non-valeur les sommes suivantes :

Factures d'eau pour 329.76 € ; Factures d'assainissement pour 761.50 €. Le conseil accepte par 8 voix pour et 3 abstentions.

AVIS SUR LE PLUi H de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Madame le Maire présente le projet de Plan Local d'Urbanisme, valant plan local d'Habitat, de la CCTLB.

Le conseil rappelle qu'Azerailles, qu'au titre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) est considéré comme un bourg rural et que cette mention doit figurer sur les documents.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

NOM DES RUES A LA CROISETTE

2 rues sont à baptiser dans le nouveau lotissement de la Croisette. Madame le Maire propose pour une des rues le nom de Pierre Cerutti, enfant d'Azerailles, résistant pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Le conseil accepte à l'unanimité.

BONS DE NOEL 2019

Madame le Maire propose de renouveler l'opération Bons de Noël. Le montant est de 15 € par personne de plus de 70 ans.

Le conseil accepte le maintien à 15 € par 8 voix pour ; 3 voix s'expriment en faveur d'une augmentation à 20 €

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE RURALE

L'Association Foncière Rurale a été créée pour participer au financement des travaux connexes sur les chemins et ouvrages lui appartenant. La procédure d'aménagement foncier a été clôturée en février 2008.

Le dernier budget date de 2014 ; il n'y a pas eu de travaux depuis cette date, il n'y a aucun emprunt en cours et la préfecture propose la dissolution de cette association. Les membres de l'Association Foncière ont accepté de dissoudre l'association.

La commune doit se prononcer sur la reprise des chemins et ouvrages de l'Association Foncière et du solde comptable créditeur s'élevant 5 997,43 €. La commune devra assurer l'entretien des chemins.

Le conseil accepte par 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

DEMANDE DE SUBVENTION LES BALLONS ROUGES

Cette association met en œuvre toute initiative concourant à améliorer le confort des quarante polyhandicapés résidant à la Maison d'Accueil Spécialisée de la Croix Rouge Française à Lunéville. Madame le Maire propose de donner une subvention de 200 €. Le conseil accepte à l'unanimité.

REMBOURSEMENT PARTICIPATION DE Mme LE MAIRE AU CONGRES DES MAIRES

Monsieur le 1^{er} adjoint propose que la commune prenne en charge les frais de déplacement et d'hébergement de Madame le Maire pour le congrès des maires. Le conseil accepte à 9 voix pour et une contre, Madame Falque ne participant pas au vote.

INTERET DE LA COMMUNE SUR LES TERRAINS ZR42 –ZR43 DANS LA ZONE D'ACTIVITE

Madame le Maire présente l'historique. Ces 2 parcelles se situent au centre de la zone d'activité, propriété de la commune, zone située au pied du demi-échangeur, à l'entrée de la commune.

Dans le cas où ces parcelles viendraient à être proposées à la vente, le conseil souhaite manifester l'intérêt de la commune pour l'acquisition de ces parcelles.

Le conseil s'exprime par 10 voix pour et une abstention.

PROPOSITION DE CESSION DE TERRAINS A LA COMMUNE EN L'ECHANGE DE L'ENTRETIEN D'UNE TOMBE

Il est proposé à la commune la cession de 3 petites parcelles en bordure de Meurthe en échange de l'entretien d'une tombe. Le conseil sursoit dans l'attente d'une visite sur le site des parcelles proposées.

SUBVENTION DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La subvention votée en 2018 n'ayant pu être versée (le RIB de l'association n'a pas été transmis), Madame le Maire propose :

- 400 € au titre de 2018
- 400 € au titre de 2019

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

SUBVENTION TELETHON

Madame le Maire propose d'accorder une subvention de 100 € à Handisport Lunéville à l'occasion du Téléthon.

Comme chaque année, des tricycles tandems feront le chemin de Lunéville à Baccarat et retour avec des handicapés accompagnés de participants bénévoles. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

CONVENTION DE MECENAT AVEC HYDRO LEDUC

L'entreprise Hydro Leduc propose de signer une convention de mécénat avec la commune. L'entreprise a accepté de financer les travaux de carrosserie nécessaires pour la remise en état de la maquette du 0.22, inaugurée le 26 octobre.

La commune effectuera le paiement des travaux et l'entreprise Hydro Leduc versera à la commune une subvention de mécénat d'un montant égal à la totalité de la facture.

Le conseil accepte cette convention à l'unanimité.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Léonie, née le 22 octobre 2019, fille de Kévin FINANCE et de Marion ASFAUX
- Athéna, née le 24 octobre 2019, fille de Anthony BLANQUIN et de Cécile EBERSOL
- Camille, née le 02 novembre 2019, fille de Nicolas BLOT et de Luce SCHULER

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

DECES :

- Athéna BLANQUIN, décédée le 24 octobre 2019 à Lunéville.
- Odette HUSSON, veuve BONTEMPS décédée le 04 décembre 2019 à Baccarat.

Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

26 octobre 2019 : Cérémonie d'inauguration du 0.22 et commémoration des 75 ans de la libération d'Azerailles

Cédée par l'Armée, la maquette du 0.22 a été positionnée sur terrain communal, à l'entrée du village. Elle rappelle les travaux de Monsieur René Leduc, avionneur génial, qui fonda, à Azerailles, en 1957, la Société René Leduc.

Elle est aussi un symbole de confiance en l'avenir de l'entreprise Hydro-Leduc qui travaille toujours pour l'aéronautique.

Tour à tour, les intervenants, Madame Falque, Monsieur Louis-Claude Porel et Monsieur le Sous-Préfet Matthieu Blet, ont rappelé l'importance de cette industrie pour notre village, avant que Madame Janine Leduc et sa fille, Madame Odile Geuring, accompagnée de son mari, Monsieur Michel Geuring, ne dévoilent la plaque commémorative.



Un merci tout particulier à Jean-Luc et Thomas Mellé qui ont donné beaucoup de leur temps, bénévolement, pour installer le 0.22

Avec les sapeurs pompiers, les véhicules militaires des collectionneurs, les porte-drapeaux, l'harmonie de Raon l'Etape, la cérémonie se poursuivait ensuite dans le centre du village pour commémorer l'anniversaire des 75 ans de la libération d'Azerailles. En présence de sa famille, une gerbe était déposée sur la tombe d'André Pétronin, tué le 17 octobre 1944, en action de reconnaissance dans la prairie de Glonville.



Sous un soleil généreux, la cérémonie se terminait devant la Borne, hommage à la 2^{ème} D.B.

Merci à Monsieur Luc Buidin pour les photos de cette journée.

Cérémonie du 11 Novembre

Belle cérémonie du 11 novembre, en présence d'un piquet d'honneur du 53^e RT commandé par le Capitaine Filippi, de l'Adjudant Chef Guibon, représentant la Brigade de Gendarmerie de Baccarat, du Président de l'AMC, Jean-Pierre Ehrlé, de nos Sapeurs Pompiers sous les ordres du Lieutenant Francis Munier, du Conseil Municipal et des enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise, rejoints par tous les participants.



Rappel des règles de sécurité pour les cessionnaires

Notre garde forestier nous rappelle que, suite aux secheresses successives de 2018 et 2019, de nombreux arbres ont souffert et que plusieurs arbres secs présentent des dangers potentiels.

L'exploitation des bois par nos cessionnaires doit être proscrite par grand vent et les règles d'extrême prudence doivent être observées.

En plus des consignes de sécurité qui sont rappelées en annexe des contrats de cession, il convient avant l'abattage d'un arbre :

- de réaliser obligatoirement un temps d'observation préalable de l'arbre, de son houppier et son environnement immédiat,
- De réaliser un chemin de repli de 15 à 20 m, obliquement à la direction d'abattage, et à utiliser dès le début de la chute de l'arbre.

Sur un arbre dépérissant, les vibrations générées par les coups de masse sur les coins peuvent provoquer des chutes de branches.

Après abattage, il convient également de vérifier les branches et houppiers alentour.

Utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques

L'arrêté préfectoral du 8 Novembre 2019 interdit l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, quelqu'en soit la catégorie

- sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
- dans les lieux de grands rassemblement de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
- dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.

Enquête « trajectoires et origines »

L'INSEE réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France qui vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc...).

Quelques personnes d'Azerailles seront sollicitées. Si vous en faites partie, une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver bon accueil.

Honneur à nos séniors lors du Repas des Anciens

Il y avait de la joie dans les coeurs, une joie qu'on pouvait lire dans les regards de nos séniors, heureux de se retrouver — selon la tradition — ce dernier samedi de novembre. Quelques membres du conseil municipal s'étaient transformés en décorateurs pour offrir aux hôtes de la Commune le cadre qui sied à une telle fête. Et fête il y eut ! Dans ses souhaits de bienvenue, Mme le Maire Rose-Marie Falque évoqua les événements marquants de l'année, sans omettre d'adresser une pensée émue à ceux et celles qui nous ont quittés.

Après les premières danses et le champagne offert par la Société Hydro Leduc, Nicolas, Eugénie et leur équipe du Bistrot d'Azerailles invitaient nos séniors à déguster un délicieux menu élaboré à leur intention. Après le fromage et le dessert, la fête, les discussions, les souvenirs, les échanges entrecoupés de quelques pas de danse, se prolongaient jusqu'en début de soirée. Des échanges d'amitié et de bonheur d'avoir pu partager un agréable moment. Cela se lisait sur leurs visages réjouis...





Réception des travaux de requalification de la RD590

Le 27 novembre avait lieu la réception des travaux de requalification de l'entrée du village, avec la maîtrise d'œuvre, Messieurs Keiflin des « Ateliers Paysagistes » et Lebel, société LMS, ainsi que les entreprises ayant travaillé sur le chantier : ID VERDE pour les espaces verts, les entreprises VALANTIN-COLAS, PRESTINI TP et THIRIET TP pour la voirie, CITEOS pour les réseaux secs et Mellé d'Azerailles pour les passerelles. Réception de travaux en présence de Rose-Marie Falque, maire, et des adjoints, Bernard Sesmat et Yann Krémer.

Les enfouissements de réseaux seront réalisés par Orange courant février 2020.



La visite de Saint-Nicolas et Père Fouettard aux enfants du village

Ils sont passés le samedi 7 décembre, salle du Foyer, et ont offert à tous les enfants, depuis les derniers nés en 2019 jusqu'aux élèves du CM2, le cadeau de la commune et les friandises de la MJC et de Familles Rurales en Relais.

Un peu d'appréhension pour certains, malgré la présence rassurante de Papa et Maman, mais tout s'est bien passé !



Bons de Noël

Pour nos aînés de 70 ans et plus, ils ont été distribués dans vos boîtes aux lettres les 19 et 20 décembre. Ils sont utilisables auprès des commerçants de la commune.

Enquête publique sur le PLU intercommunal

Elle se déroulera du 22 janvier au 22 février 2020. Le commissaire enquêteur sera présent à Azerailles, salle de la mairie, le mardi 28 janvier, de 16 h à 18 h.

Les dernières permanences auront lieu le samedi 22 février, de 10 h à 12 h, d'une part à la mairie de Baccarat, et d'autre part au siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, avenue de la Libération à Lunéville.

Fermeture des déchetteries pendant les fêtes

Toutes les déchetteries du territoire (Baccarat, Lunéville, Bénaménil) fermeront exceptionnellement à 16 h les mardis 24 décembre et 31 décembre 2019.

Elles seront fermées les mercredi 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020.

Report des collectes d'ordures ménagères ou tri sélectif

Toutes les collectes du mercredi 25 décembre seront reportées au samedi 28 décembre 2019.

De même les collectes du 1^{er} janvier seront reportées au samedi 4 janvier 2020.

Cérémonie des vœux

Elle aura lieu le samedi 11 janvier 2020, à 18 h, salle du Foyer. Comme habituellement, nous accueillerons les nouveaux habitants qui ont rejoint la commune au cours de l'année 2019 et nous remettrons les prix du concours des Maisons Fleuries.

Mais cette année, nous mettrons tout spécialement à l'honneur le Lieutenant Francis Munier, chef du corps des sapeurs-pompiers d'Azerailles, qui recevra la médaille d'honneur pour 30 années de services au service du Service Départemental d'Incendie et de Secours, comme sapeur-pompier volontaire.

Vous êtes invités à participer à cette soirée.

Dispositif d'aide à la Rénovation Thermique des logements de particuliers

Alors que les démarchages par téléphone et en porte à porte pour les travaux d'isolation ou de chauffage à 1€ se multiplient et que les témoignages recueillis interpellent et incitent à la mise en garde, la collectivité rappelle son rôle, en tant que service publique, de conseil et d'orientation en matière de rénovation énergétique. C'est tout l'intérêt de la Plateforme de la Rénovation Energétique du Lunévillois, en déploiement depuis maintenant plus d'un an !

Ce service gratuit, neutre et individualisé vise à réduire efficacement la consommation énergétique des logements de particuliers en proposant la réalisation d'un programme de travaux subventionnés et adaptés à la situation de chaque foyer. Décliné en 5 étapes clefs apportant toutes les recommandations nécessaires sur toute la durée du projet avec :

- Un appui technique à la définition d'un programme de travaux ambitieux et adapté aux besoins réels des ménages, à l'obtention et à la compréhension des devis et vérification de la cohérence avec les travaux envisagés dans votre PASS ECO ENERGIE.
- Un appui administratif qui rappelle les démarches préalables éventuelles (déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc.) et facilite l'interface avec le service instructeur.
- Un appui financier qui consiste à mobiliser les dispositifs d'aides existants et à faciliter les échanges avec les partenaires en charge de ces aides (Agence Nationale de l'Habitat, etc.).

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation thermique dans votre logement pour réaliser des économies d'énergie durables ?

Vous pouvez vous adresser à Céline PETITJEAN, référente sur ce dispositif.

Contact par téléphone au 03 83 74 05 00 ou par mail à l'adresse

cpetitjean@delunevilleabaccarat.fr

Vous pouvez également consulter le site internet et page Facebook de la CCTLB pour plus d'informations :

<http://www.delunevilleabaccarat.fr/>

<https://fr-fr.facebook.com/delunevilleabaccarat/>

Nouvelle activité pour les séniors

A l'initiative de l'ADMR, grâce à un groupe de financeurs généreux, une quarantaine de séances de gymnastique douce, pour le bien être des personnes âgées de plus de 70 ans, leur sont proposées.

Après la réunion de présentation du 14 novembre, précisant les modalités pratiques de l'activité, la première séance eut lieu jeudi 5 décembre. Bonne humeur et ambiance conviviale de rigueur. Dans la grande salle du foyer, ils étaient 25 à former un grand cercle autour de Thomas, un jeune kiné, spécialement formé pour cette activité. Son but est de faire acquérir, à terme, des automatismes pouvant contribuer à assurer sécurité et indépendance dans le quotidien d'une personne âgée. Après quelques mouvements d'échauffement, le travail de gymnastique adaptée pouvait commencer. Assis tantôt sur une chaise, tantôt debout, les « gymnastes » suivirent avec attention les démonstrations de Thomas, chacune et chacun essayant ensuite de reproduire les mêmes gestes, souvent accompagnés d'un fou rire contagieux...

Côté pratique : rendez-vous chaque jeudi au Foyer, de 14h à 15h. — Les séances sont gratuites — Le Kiné demande, si possible, que chaque personne lui remette un certificat médical d'aptitude à la « gymnastique douce ».

Les 100 ans de « La Forge Mellé »

C'est l'entreprise la plus ancienne d'Azerailles, et cela méritait bien une fête, qui eut lieu le 16 novembre, en présence du député Thibault Bazin, du Sénateur Jean-François Husson, du Président du Pays Lunévillois, Hervé Bertrand, de plusieurs maires de notre secteur, de l'Abbé Jean-Charles, et bien sûr des nombreux fournisseurs, clients, amis de la famille Mellé, réunie au grand complet pour l'événement.

100 ans, presque jour pour jour, puisque la forge fut créée le 13 novembre 1919 par Alphonse, grand-père de Jean-Luc, cultivateur, tenancier d'un des nombreux bistrots du village, mais surtout maréchal-ferrant, chez lequel les paysans venaient rebattre les socs de charrue et ferrer les chevaux.

Maurice poursuivra en 1951, soutenu par son épouse Yvette, et s'orientera vers la serrurerie avec la soudure à l'arc électrique, la ferronnerie traditionnelle, la pose de volets... Et en 1986, Jean-Luc et Anne-Marie donneront une nouvelle dimension, faisant entrer l'entreprise dans le 21^{ème} siècle avec le numérique.

Avec Thomas qui reprend le flambeau, nous savons que l'entreprise va encore progresser. Longue vie donc et prospérité à « la forge Mellé » devenue, au fil des années, « la serrurerie Mellé » !



Les médaillés :

Patrice Magron a reçu la médaille d'Honneur du travail, échelon vermeil, remise par Monsieur Rauch, président de la CAPEB ;

Jean-Luc Mellé la médaille d'Honneur du travail, échelon vermeil, remise par Pascal Pinelli, président d'honneur de la CAPEB ;

Et Thomas la médaille d'Honneur du travail, échelon bronze, également par Pascal Pinelli, président d'honneur de la CAPEB



Anne-Marie était également honorée et recevait un présent offert par l'ancienne secrétaire générale de la CAPEB.



Et Yvette Mellé (qui est la doyenne de notre village) était couverte de fleurs...

Le Marché de Noël

Parmi la trentaine d'exposants, il était difficile de ne pas trouver les petits cadeaux qui feront plaisir à toute la famille...



Nos Sapeurs Pompiers fêtent Sainte Barbe...

En commençant par un dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence du Colonel HORB, directeur départemental adjoint du SDIS, du Major JACQUOT, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Baccarat et des maires des communes voisines, Marie-Lucie HENRY (Glonville), Alain THIERY (Gélacourt) et Cédric PERRIN (Brouville).



Jérémy LOUIS a reçu la médaille de bronze pour 10 années de présence au SDIS, qui lui fut remise par le Colonel HORB

Téléthon

Pour la 13^{ème} année consécutive, l'association Handisport de Lunéville, participe au téléthon en organisant un périple en tricycles, avec des handicapés accompagnés de personnes valides.

Ils se sont, comme toujours, arrêtés à Azerailles, où nous leur avons remis le chèque symbolique marquant le don de la Commune, de 100 €.

Bravo à ces généreux bénévoles.



Malgré la pluie, Jules était tout heureux de prendre place, sur le tricycle, pour rejoindre Lunéville.

Le Choeur d'hommes des Vosges en concert

Offrir, transmettre, partager... Des qualités qu'ont su mettre en exergue, une nouvelle fois, nos amis du Choeur des 3 Abbayes de la vallée de Senones. Dès les premières notes d'un prenant *O Keltia*, chant d'ouverture devenu traditionnel, le public — répondant nombreux à l'invitation de la Municipalité — était heureux de retrouver la trentaine d'hommes formant le choeur. D'une cohérence remarquable, ce groupe d'amateurs venus d'horizons divers et dirigé avec maestria par Emilie Meistersheim, allait accompagner les auditeurs à travers un voyage musical d'une rare intensité. La cheffe de choeur avait réussi le pari de créer l'amalgame entre le folklore basque, les chants religieux, la liturgie orthodoxe et une complainte de mineurs Silésiens — *Es ist Feierabend* (C'est la fin de la journée) — pour terminer la première partie avec un joyeux *Réveillez-vous Picards*, chant patriotique du XVI^e siècle.

Après la pause, la diversité et l'émotion progressaient harmonieusement à travers des morceaux, tantôt interprétés en petit choeur ou en groupe, soutenu par des solistes, évoluant chacun dans son propre registre. Après la Corse et le Pays Basque, place à la Hongrie, la Croatie et l'Italie. S'en suivit une émouvante *La Strasbourgeoise*, chant patriotique datant de 1871, empreint de tristesse et de mélancolie, mais bien placé dans son contexte historique... Après *Bella ciao* — traditionnel italien — et un vibrant chant des colporteurs russe, les choristes offrirent au public, en bis... *Lorraine, oh mon pays que j'aime*... (paroles de Bernard Baillot, mises en musique par Daniel Tacchini), chanson produite par le Choeur d'hommes, en l'honneur de notre province qui nous est si chère...



Azerailles Thai Boxing : le petit club qui monte, qui monte...

Proposée depuis septembre 2018, cette nouvelle activité, spectaculaire, se développe à la Salle Jeanne d'Arc.

Grâce à Jean-Marc Clauzel, entraîneur (2^{ème} en haut à gauche sur la photo) et sa fille Léa, diplômée juge arbitre, des jeunes et même très jeunes, venus de Vallois, Baccarat, Deneuvre, Glonville, Flin, Deneuvre, Moyenmoutier et bien sûr Azerailles, découvrent, avec beaucoup de sérieux et de volonté, les rudiments de la boxe thai et de la boxe anglaise. Robin Georges, d'Azerailles, (2^{ème} en haut à droite sur la photo) se forme pour obtenir en 2020 le diplôme de juge arbitre.

Aussi bien entraînés, les jeunes sportifs ont déjà des premiers résultats encourageants, l'équipe s'est notamment illustrée à Epinal le 15 décembre lors de la coupe de Noël.

Les entraînements ont lieu :

- Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les 7-15 ans ; et de 19 h à 20 h 30 pour les plus de 15 ans
- Le jeudi de 19 h à 20 h est réservé à l'aéro-kick avant l'entraînement pour les deux boxes de 20 h à 21 h 30 pour les plus de 15 ans
- Et le vendredi l'entraînement est commun pour tous les compétiteurs de 18 h 30 à 20 h 30.

Une façon dynamique d'entrer dans l'année 2020 !





Réveillon de la Saint Sylvestre avec le Club vosgien

Le club vosgien d'Azerailles organise de nouveau cette année le réveillon de la St Sylvestre. Nous misons sur un succès pour notre localité.

*Le prix est fixé à : **60 euros par personne (hors boissons).**
Le repas sera servi **par le traiteur Jacquot de Saint Dié et sa brigade.***

*L'animation sera assurée par **l'orchestre « PYRAMIDE »**
L'apéritif sera offert par le Club Vosgien*

Il se déroulera au foyer d'Azerailles le mardi 31 décembre 2019 à partir de 20h00.

Pour les inscriptions:

Contactez Josiane et Jean-Claude Maurice

TEL: 03-83-75-39-47

EMAIL: maurice.j-c54cv@orange.fr

Le règlement se fera impérativement à la réservation. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Les chèques ne seront débités que début janvier 2020



Au menu

Bavarois de truite en mousse de cerfeuil, coleslaw et vinaigrette curry

Brioché de ris de veau à la crème de cèpes

Granité de fruits

Fondant de chapon sauce vin jaune et morilles

Polenta moelleuse au potimarron - endives braisées aux agrumes

Douceur de fromage de Pierre percé et sa verdure

Gourmandise exotique : verrine composée d'ananas et mangue caramélisés au Rhum, coulis de mangue, mousse passion et tuile coco

Pains assortis

Café et sa truffe

Prochain loto de la MJC

Réserverz la date : il aura lieu le samedi 25 janvier à 20h30, salle du Foyer.

« Séniors en vacances » : 2 séjours en 2020

Le programme « Seniors en Vacances », mené par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et soutenu par l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est reconduit en 2020 et considérablement élargi.

Séniors en vacances

« Séniors en Vacances » est un dispositif de la CCTLB qui s'adresse à tous les retraités de plus de 60 ans résidant dans une commune du territoire et qui leur propose un séjour d'une semaine en

formule tout compris à prix très doux. Il permet chaque année de favoriser le départ en vacances de seniors afin de prévenir leur perte d'autonomie, de créer du lien social et de rompre l'isolement.

2 voyages en 2020

Face au succès de cette opération et à la demande toujours croissante, les élus de la CCTLB ont souhaité organiser deux voyages en 2020 :

- Au printemps, les seniors se rendront à Morzine pour une découverte de la Haute-Savoie et de ses douceurs entre le 23 et le 30 mai 2020. Ce séjour est ouvert à 50 personnes maximum.
- A l'automne, les participants* se rendront à la Grand Motte entre le 19 et le 26 octobre 2020. Ce voyage sera proposé à 100 seniors issus de la CCTLB

*Attention, les participants ne peuvent s'inscrire qu'à un seul voyage.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions pour le voyage de printemps à Morzine seront ouvertes le 27 janvier 2020 et dureront

jusqu'au 9 mars 2020, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions pour le séjour d'automne à La Grande Motte débiteront, quant à elles, à partir du 23 mars 2020 et seront closes le 30 avril 2020, dans la limite des places disponibles.

Les bulletins d'inscriptions et programmes de chaque voyage seront à télécharger sur le site de la CCTLB, lors du lancement des inscriptions ou à retirer aux accueils de la CCTLB et des mairies du territoire :

- **A partir du 27 janvier 2020** pour le voyage de printemps
- **A partir du 23 mars 2020** pour le voyage d'automne

Pour tous renseignements, notamment les tarifs, vous pouvez vous adresser à :

Sophie TEKIELI, à la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Téléphone : 03.83.74.05.00

Courriel : stekieli@delunevilleabaccarat.fr

Commune de Azerailles
Représentant légal : MME Rose-Marie FALQUE....
Directeur de la publication : MME Rose-Marie FALQUE.
Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé
54122 AZERAILLES
Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101
Impression : INTERTRACE 215 Route de la Féculerie
88100 PAIR ET GRANDRUPT